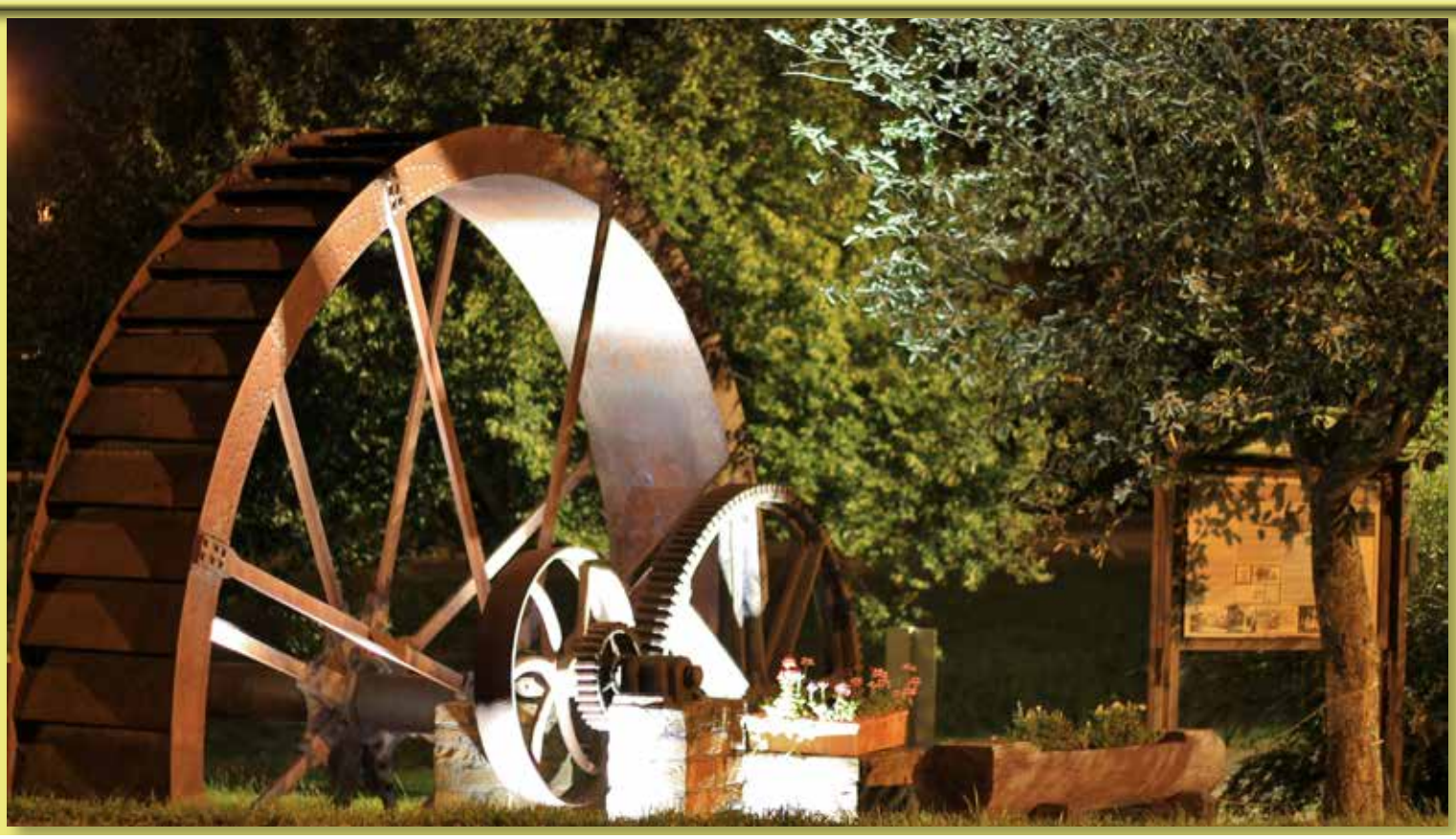
INFOCOMMUNE
SEPTEMBRE 2018
N° 130

Saint-Léger en Gaume



Nous allons donner vie à votre Magazine Communal avec la Réalité Augmentée...

GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL **CONTENU DIGITAL** SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL!
(vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,..)

NEW

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Agriculture
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







Poncelet Assurances SPRL

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

KÉVIN BILOCQ
TERRASSEMENT - NIVELLEMENT - AMÉNAGEMENT
+32 497 94 27 19
info@kevinbilocq.be
www.kevinbilocq.be
Châtillon

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

SPRL GARAGE DU CENTRE
14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix
CITROËN

C'EST LE MOMENT!
OFFREZ-VOUS **LA QUALITÉ THOMAS & PIRON**



NOUVEL ESPACE DE VIE À **UDANGE**
RUE DE MEIX-LE-TIGE

À VENDRE:
Terrains à bâtir de 423 m² à 1 553 m²
pour projet personnalisé



THOMAS & PIRON HOME
MAISONS & PETITS IMMEUBLES

ENSEMBLE, RÉALISONS LE PROJET DE VOTRE MAISON...

MAISON EXPO D'ARLON I Avenue de Longwy, 419
Ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Samedi de 13 h à 16 h, ou sur rendez-vous.
T. 063 43 00 70 I maisons@thomas-piron.eu
Infos sur **www.thomas-piron.eu** I maisons@thomas-piron.eu

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale
- Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
- Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
- Réalité augmentée 4
- Flash-back sur un été bien rempli 5
- Elections communales et provinciales 7
- Une équipe au top ! 7
- Gratiféria des possibles 7

Environnement
- Stérilisation des chats errants 8
- Subvention pour plantation et entretien de haies 8
- Sacs bio 9
- Plantations 9

Vie sociale
- Des news du Syndicat d'Initiative 10
- Cours d'informatique 10
- Arrêts et stationnements gênants 10
- Formation en secourisme 11
- Aidants proches 11
- Action «1jour sans» 11
- Volontariat 12
- Télé-Accueil 12
- Escroc au bout du fil ? 12
- Soins de santé et fin de vie 13

Vie culturelle
- News de la bibli 13

Vie sportive
- Reprise des cours de gymnastique 14
- Triathlon 15
- Cours de yoga 15
- Aiki Taiso 15
- Tennis de table :Et de quatre ! 15

Vie touristique
- Fête du Miel 16

Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Coordinatrice ATL 17
- Nouvelles plaines de jeux 17
- Aventuriers Gaumais 18
- Remise des CEB 19
- Stage de Toussaint 20
- Plaines d'été 2018 20
- Activités extrascolaires 22

Nos joies, nos peines 22

Chronique léodégarienne 23

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Cette année, avec des mois de juillet et d'août particulièrement radieux, notre zone de baignade a attiré énormément de monde. Et je pense que tous les baigneurs, sous l'œil vigilant de nos maîtres-nageurs, ont été enchantés de nager dans une eau d'excellente qualité.

Mais, revers de la médaille, cette période de chaleur a provoqué une sécheresse qui n'a pas fait l'affaire de nos agriculteurs… Et de notre côté, afin de parer à tout problème d'approvisionnement en eau, la production de nos captages a fait l'objet d'un contrôle régulier. Car la consommation journalière, vous vous en doutez, avait fortement augmenté.

Comme chaque année, plus de 50 étudiants ont travaillé au service de notre commune (le service des travaux, le complexe sportif et les plaines d'été). Ils ont fait du bon travail et je les en remercie… ainsi que les membres de notre personnel qui les ont encadrés afin que leur travail se passe dans les meilleures conditions possible.

Dans un autre domaine, les travaux sur le réseau d'égouttage du village de Saint-Léger sont terminés... ils auront duré près de 3 ans en occasionnant inévitablement quelques nuisances. Le personnel de l'entreprise, responsable de ce chantier, a toujours veillé à les limiter au maximum et je les en remercie.
Maintenant, la nouvelle station d'épuration est opérationnelle. Une matinée « portes ouvertes » sera organisée le dimanche 23 septembre. Vous y êtes cordialement invité.

Je vous souhaite une bonne lecture… et une bonne rentrée !

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
MERCREDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT							
DIMANCHE												



Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER



Tél : +32 (0)63/23.92.94
Fax : +32 (0)63/23.95.82



www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.b

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Mélissa SCHUMACKER - 063/23.92.94 – **melissa.schumacker@saint-leger.be**
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@saint-leger.be.**

Heures d'ouverture de la cafétéria

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi / Dimanche
21h-23h30	Fermé	21h-23h30	19h-23h30	20h-23h	Fermé

Réalité augmentée

Nous allons DONNER VIE à votre Magazine Communal AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE...

ADmented

GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL **CONTENU DIGITAL** SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL !

(vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,...)

PARTANT POUR UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE ?

1/ Téléchargez gratuitement...

A l'aide de votre smartphone ou tablette, **l'application ADmented** (disponible sur Google Play et l'App Store).

Google play
Download on the App Store

2/ Pacourez votre magazine...

Par ce logo, au fil des pages, vous repérez rapidement les pages enrichies.

3/ Scannez la page entière...

Et cliquez sur une des icones qui vous emmènera vers le lien se trouvant derrière.



Belle surprenante et enrichissante découverte avec ADmented.

Regifo Edition

Flash-back sur un été bien rempli !

Cet été a particulièrement été riche en activités organisées sur notre territoire.
Qui dit organisations rondement menées dit souvenirs…
Nous ne pouvons malheureusement pas diffuser la totalité des clichés pris lors des événements et ce, par manque de place, mais il existe désormais une façon de partager plus de contenu via la **« réalité augmentée »**. Pour les plus férus de nouvelles technologies qui le souhaitent, en téléchargeant l'application « Admented », vous pouvez dès à présent scanner les pages de votre infocommune munies du logo :

et ainsi bénéficier du contenu supplémentaire !
Bon amusement !

NOCES D'OR – ARTICLE DE L'AVENIR DU LUXEMBOURG





SAINT-LÉGER

Trois noces de diamant et trois d'or

La parité entre trois couples de Saint-Léger, Châtillon et Meix-le-Tige mariés en 1958 et trois autres en 1968 domiciliés dans une même commune.

• Georges VAN DEN ENDE

Une mise à l'honneur communale des couples jubilaires a été accompagnée d'une remarquable simplicité de paroles du maire et par les accents festifs de l'harmonie Sainte-Cécile et d'un buffet goûteux.

Les mariés de diamant de l'expo'58

René Petit et Josiane Maus se sont mariés le 18 juillet 1958 à Meix-le-Tige avant de s'installer à Thibesart où René occupa le poste d'instituteur à classe unique jusqu'à sa pension. Moment où les époux sont revenus s'installer à Meix-le-Tige pour entre autres y pratiquer le jardinage. Ils ont 3 enfants et 5 petits-enfants.

Gilbert Bertrand et Eva Wilmet se sont unis le 9 août 1958 à Ethe. De quoi pour ces Ardennais « pure souche » s'installer en Gaume où Gilbert le maçon a construit leur maison à Saint-Léger. Ces assidus du Tour de France « *surtout pour les paysages* » apprécient d'être chouchouté par leurs 3 enfants et leurs 6 petits-enfants.

Jean Rongvaux et Simone Muller se sont dit « oui » le 15 octobre 1958 à Châtillon.



EdA

Les trois couples en diamant ci dessus, et les couples en or ci-dessous.



C'est en faisant ses tournées de boucher que Jean rencontra son épouse où il construisit leur maison. La où il range précieusement ses trouvailles de collectionneurs. Ils ont 2 enfants, 4 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille.

Les mariés en or de l'an 1968

Nikolas Faber et Anna Braus se sont unis le 18 avril 1968 à Shönberg. Devenu instructeur, ce conducteur de train devenu instructeur termina sa carrière en compagnie de son infirmière d'épouse à Meix-le Tige. Impliqué dans la vie associative, Nikolas créa entre autres les « Diapasons ». Ils ont 2 filles et 5 petits garçons.

André Balon et Annie Bernard sont mariés à Suxy le 6 juillet 1968. Ils se sont installés à Châtillon, André passant de Tracoplâtre aux câbles électriques, découvrira la SN de l'Eau. De quoi rendre de grands services dans ce domaine lorsqu'il termine sa carrière à la commune. Ils ont participé à la vie associative du village. Ils sont 5 enfants et 6 petits-enfants.

Paul Gobert et Éliane Hubert se sont dit « oui » à Ethe le 13 juillet 1968. Ils habiteront Virton et Signeulx avant de s'installer depuis 40 ans à Saint-Léger. Sidérurgiste durant 24 ans, André rejoint par Suzanne, porteront journaux et imprimés. Ces deux bénévoles très actifs à la Fanfare l'ont été aussi au SI et au Cercle d'Histoire. Ils sont 2 enfants, 6 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. ■

OUVERTURE DE LA SAISON ESTIVALE





BIG JUMP





EXCURSION DES AINES

Nos Aînés ont pu profiter d'une belle journée de détente à l'occasion de la croisière qui leur a été proposée sur le Rhin.
Un repas leur a été servi et ils ont pu le déguster tout en profitant des magnifiques paysages typiques de cette région de l'Allemagne.





FEU D'ARTIFICE





Elections communales et provinciales d'octobre

ACCOMPAGNEMENT DES ELECTEURS

Le jour des élections, il est possible d'être accompagné d'un proche jusque dans l'isoloir.
Peuvent bénéficier de cette disposition es personnes qui connaissent des difficultés dans le domaine du fonctionnement physique, mental ou de l'apprentissage, sensoriel, suite à une maladie chronique, dégénérative ou d'ordre psychique.
Les personnes dont la langue maternelle n'est pas une des langues nationales et qui éprouvent des difficultés de lecture peuvent également demander d'être accompagnées.

Pour bénéficier de cette mesure, une demande peut être introduite auprès de l'administration communale au plus tard le **13 octobre 2018**.

LA PROCURATION

La procuration est une solution préférable au certificat médical. Pour rappel, la loi décrit les motifs et les pièces nécessaires pour obtenir cette procuration.
Une déclaration du Bourgmestre (ou de son délégué) est nécessaire dans le cas où :

- L'électeur est dans l'impossibilité d'aller voter en raison d'un séjour temporaire à l'étranger ;
- Le porteur de procuration est un candidat aux élections.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter Madame Danielle BOUVY au 063/23.92.94 ou par mail danielle.bouvy@saint-leger.be, tous les jours ouvrables de la semaine, excepté le jeudi.

Un soleil radieux, une équipe au top !

Un soleil présent durant les deux mois et une nouvelle infrastructure ont permis à beaucoup de vacanciers de profiter un maximum de ce site unique en Gaume et sur lequel a flotté le drapeau du pavillon bleu. De à 400 à 500 personnes en moyenne par jour ont pu nager dans une eau de qualité et contrôlée régulièrement par la Région wallonne.
Des gaumais, des luxembourgeois, des français, des scouts, des associations diverses (IMP Étalle, garderie et crèche luxembourgeoises), personnes handicapées, personnes âgées et des familles entières ont manifestement été conquis par ce nouveau ponton, il répond visiblement aux attentes des différents utilisateurs !
Le 29 août dernier, c'est avec beaucoup de fierté, de satisfaction de joie, qu'une partie des étudiants engagés au complexe du lac de Conchibois se sont retrouvés pour un débriefing de fin de saison.
Ces jobistes ont exprimé leur ressenti au terme de leur travail : « On signe tous pour revenir l'an prochain, nous avons travaillé dans la bonne humeur, c'est gai ! Et cela malgré un travail intensif. Il y a ici beaucoup de convivialité, de respect et nous avons travaillé avec un bon esprit d'équipe. Nous avons créé un groupe sur Messenger pour faciliter l'organisation du travail durant ces semaines bien remplies ! »
Certaines choses ont été relevées durant cette réunion et permettront à l'équipe responsable d'améliorer certains points pour l'an prochain.

Les maîtres-nageurs ont eux aussi exprimé leur ressenti. C'est avec beaucoup de professionnalisme qu'ils ont veillé à la sécurité des nageurs de tout âge.
« Ce travail n'est pas facile surtout dans un lac, il demande une attention particulière et en une fraction de seconde il faut réagir et avoir le bon geste ». Ce geste, ils l'ont eu 4 fois ces sauveteurs ! 4 personnes ont été secourues et ont évité la noyade. L'imprudence, l'inconscience sont les responsables de ces faits qui auraient pu coûter la vie à ces jeunes, et moins jeunes, victimes.
Bravo à ces maîtres-nageurs pour leur efficacité !
Monique JACOB et son équipe ne sont pas peu fières de terminer une saison estivale exceptionnelle !
Et c'est par un verre de l'amitié que cette rencontre s'est terminée.



Gratiféria des possibles – Marché gratuit

Économie de ressources et circulation des biens : tout le monde y gagne.

Vos armoires, cave et grenier débordent d'objets que vous n'utilisez pas, alors qu'ils pourraient bénéficier à d'autres ? Vous êtes prêts à les donner ? La Gratiféria est là pour ça !



Le principe est simple : imaginez une brocante où tout serait gratuit ! Si vous avez des objets à donner, vous les apportez pour les offrir et vous repartez avec ceux qui n'auraient pas trouvé preneur. Et si vous avez besoin de certaines choses, vous visitez les stands, vous les trouvez et les emportez. Tout cela sans être obligé ni de donner si vous recevez, ni de recevoir si vous donnez.

Où : à la salle des fêtes de St-Léger
Quand : le dimanche 30 septembre de 14 à 18h
Quoi : vêtements, jeux, matériel, plantes, graines, etc.
Confort : des boissons et grignotages seront disponibles à la vente au profit de l'asbl Fourneau David - les IRIS (**www.four-neaudavidiris.be**)

Pour donner : infos & inscription au 0475/20.36.52 ou sur **https://www.odr-saint-leger.info/** (nombre de places limité).
Organisation : des citoyen-ne-s du groupe St-Léger en Transition (initiative lancée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural) ; dans le cadre de la Fête des possibles (**www.fete-des-possibles.org**).



Stérilisation des chats ERRANTS – L'ACTION DE NOTRE COMMUNE EST TOUJOURS EN PLACE jusqu'au 31 mai 2019 !

ATTENTION CHANGEMENT DE PROCEDURE !

Chaque année, il y a malheureusement toujours des chatons trouvés qui ont été abandonnés par des particuliers peu scrupuleux. Le chat errant n'est pas une race de chat sauvage qui habite dans les bois mais bien un chat domestique qui est livré à lui-même et qui se prolifère.
Pour contrer cela, la Commune de Saint-Léger a mis en place depuis plusieurs années, une campagne de stérilisation des chats.
La marche à suivre est simple, si vous trouvez un chat errant à stériliser, il vous suffit de contacter la SRPA d'Arlon (**063/22.17.54**) En cas de besoin, des cages peuvent être mises à votre disposition pour la capture des chats errants (voir les conditions d'octroi en contactant la SRPA).

S.R.P.A. Arlon
Société Royale Protectrice des Animaux



Demander une subvention pour la plantation et l'entretien de haies, de vergers et d'alignements d'arbres

Pour améliorer la biodiversité et la qualité des paysages, recréer un maillage écologique et lutter contre l'érosion des sols, la Région wallonne octroie une subvention aux particuliers propriétaires de terrains, qui plantent ou entretiennent des haies, vergers ou alignements d'arbres.
Le montant de la subvention est calculé sur une base forfaitaire variant selon les travaux (plantation ou entretien). Si la parcelle concernée se trouve dans un site Natura 2000 ou dans une réserve naturelle, le montant de celle-ci est indexé de 20%. Si les travaux sont réalisés par une entreprise, la subvention est doublée. Toutefois, son montant ne pourra jamais dépasser 80% du coût réel des travaux.

PROCÉDURE

La demande de subvention est adressée au moyen du formulaire, à la **direction territoriale du Département de la Nature et des Forêts (DNF) compétente pour la zone géographique** (Place Didier 45 - 6700 Arlon – Tel : 063/58.91.64) où auront lieu les plantations ou les entretiens.
Si la demande répond aux conditions imposées, la direction territoriale envoie un accusé de réception au demandeur et l'autorise à commencer les travaux. La subvention ne sera toutefois accordée que si le ministre l'approuve.
À dater de la réception de cette autorisation, le particulier dispose d'une année pour achever les travaux (3 pour la création d'un verger). La liquidation de la subvention aura lieu après la remise des factures ou des déclarations de créance à l'administration.

CONDITIONS

L'octroi de cette subvention est lié au respect d'un certain nombre de conditions énumérées dans la réglementation qui concernent :

- le nombre minimum et maximum d'arbres ou de mètres de haies ;
- le choix d'espèces indigènes (voir listes) ;
- le choix des espèces en fonction de leur adaptabilité à la région naturelle concernée (voir tableau) ;
- le respect d'un écartement minimum entre les sujets ;
- la méthode de taille ;
- la période et la fréquence des tailles ;
- les précautions à prendre...

À quel montant pouvez-vous prétendre ?

- Plantation
 - O Haies : 1 rang = 3 €/m
 2 rangs = 4€/m
 3 rangs et + = 5 €/m
 - O Vergers : 12 €/arbre
 - O Alignements d'arbres :
 4€/arbre acheté en pépinières
 2€/bouture de saule
 - O Taillis linéaires : 1 rang =1€/m
 2 rangs = 2 €/m
 3 rangs et + = 3 €/m
- Entretien : O 15€/arbre têtard

Aucune plantation réalisée avant l'acceptation de votre dossier ne sera subventionnée !

Vous pouvez télécharger le formulaire en vous rendant sur le site de la SPW à l'adresse : **http://www.wallonie.be/demarches/20498-demander-une-subvention-pour-la-plantation-et-l-entretien-de-haies-de-vergers-et-d-alignements-d-arbres#formulaires**

Wallonie SPW

Sacs bio – Comment bien les utiliser ?



Le sac biodégradable, comment bien l'utiliser?

AIVE

Vos sacs biodégradables vous causent quelques tracas? Rassurez-vous, à chaque problème sa solution... voici quelques conseils pratiques pour les utiliser correctement.

Stocker les rouleaux de sacs

Les sacs sont biodégradables, et donc par définition, ils se dégradent avec le temps...
Pour éviter de les fragiliser avant de les utiliser, les conditions de stockage sont importantes :

- **Stockez-les dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.** Si les températures ou l'humidité sont trop élevées, les sacs risquent de dégrader plus rapidement.
- **Conservez les sacs maximum 2 ans** (dans les bonnes conditions de stockage). Depuis 2016, une «date limite d'utilisation» est inscrite sur la bande en papier qui ceinture le rouleau de sacs.

Comment bien utiliser le sac bio?

On ne met pas n'importe quoi, n'importe comment dans un sac biodégradable : il faut prendre quelques précautions :

- **Ne pas y mettre des déchets trop chauds ou trop liquides.**
- **Laisser l'air circuler autour du sac biodégradable.** Si vous placez votre sac dans un support fermé, il va y avoir de la «condensation» et votre sac va se dégrader.
- **Utiliser le sac maximum 2 semaines avant la collecte.**

Pour limiter les problèmes d'odeurs et d'humidité dans les sacs vous pouvez aussi :

- **Emballer** les déchets organiques **dans des sacs à pain ou du papier journal.**
- Utiliser une **poubelle de transfert** et ne remplir vos sacs qu'avant la collecte.

Quand sortir vos sacs?

Pas n'importe quand !
Les sacs biodégradables (et les autres) doivent être sortis **à partir de la veille de la collecte après 20h jusqu'au jour de la collecte pour 7h00 au plus tard.**
Vous pouvez éventuellement les placer dans un bac en plastique pour éviter que les chats ou renards du voisinage se régalent de vos restes !

Que deviennent les déchets?

Après la collecte, les matières organiques sont **valorisées** par **biométhanisation** en compost, électricité et chaleur.

Nous produisons **40kg** de déchets organiques par an et par personne.

Utilisez vos sacs maximum **2** semaines

Découvrez les explications en vidéo :

https://www.youtube.com/user/intercommunaleAIVE/

Plantations

Cette année encore, les mains vertes du Cercle horticole ont œuvré à l'embellissement de nos villages grâce au pouvoir des fleurs !

Mais que seraient devenues ces plantations sans l'aide journalière de toutes les personnes veillant à leur floraison ? Un merci particulier à vous tous qui arrosez les bacs à proximité de vos habitations !

Merci également à nos ouvriers, Philippe et Arnaud, accompagnés de nos étudiants, qui assurent l'arrosage et le nettoyage des parterres.

Ce ne fut pas chose aisée vu les conditions climatiques caniculaires et nous ne sommes pas peu fiers de pouvoir vous proposer des villages fleuris !









Des news du Syndicat d'Initiative



Cours d'informatique à l'EPN

À partir de septembre, des cours d'informatique seront à nouveau proposés à l'Espace Public Numérique de Saint-Léger pour les habitants de la commune.
Des cours de base dans un premier temps :

- Utilisation d'un PC
- initiation au traitement de texte
- premiers pas sur internet
- messagerie
- NetBanking
- …



epn :-) de Wallonie

d'autres thèmes seront ensuite proposés.
Les places sont limitées et les inscriptions se feront par ordre d'appel.

N'hésitez pas à prendre des renseignements et à vous inscrire auprès de Virginie PICARD au 063/60.83.44 (le lundi ou le jeudi).

– Campagne de prévention contre les arrêts et stationnements gênants –

« Arrêtons d'être sans-gêne… Stationnons en toute tranquillité ! »

Durant le mois de septembre 2018, la Zone de Police Sud-Luxembourg organisera une Campagne de prévention contre les arrêts et stationnements gênants au sein des communes d'Aubange, de Messancy, de Musson et de Saint-Léger.

ZONE DE POLICE SUD-LUXEMBOURG

Les infractions aux Règlements Généraux de Police liées à l'arrêt et au stationnement

Sont visées les infractions aux Règlements Généraux de Police liées à l'arrêt et au stationnement.
Par cette initiative à but éducatif, les autorités souhaitent sensibiliser les citoyens en vue de lutter plus efficacement contre ce phénomène sur notre territoire.

Un formulaire de rappel apposé sur le pare-brise des véhicules constatés en infraction pour la première fois



Durant cette campagne de prévention, tout véhicule arrêté ou stationné constaté pour la première fois en situation infractionnelle se verra apposer un formulaire de rappel des dispositions légales relatives en vigueur, sans qu'aucune amende ne soit imposée à son conducteur.
Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que l'immatriculation du véhicule concerné sera relevée, de sorte qu'une nouvelle infraction liée à l'arrêt et au stationnement constatée entrainera, dès lors, une sanction effective.

Formation en secourisme



Vous aidez un conjoint, un parent, un enfant, un voisin... malade, accidenté, atteint d'un handicap ou vieillissant...

L'antenne Aidants Proches Luxembourg réorganise des rencontres entre aidants proches à partir de septembre 2018 ! L'objectif est de permettre aux aidants proches d'éviter la spirale de l'épuisement en leur proposant un lieu d'écoute, de rencontre et de ressourcement.
Des activités de bien-être y sont organisés afin d'initier les participants à des techniques permettant la gestion du stress, des émotions, … le tout dans une ambiance conviviale.
Rejoignez-nous le 20 septembre pour une découverte des Fleurs de Bach !

INFORMATIONS

Gratuit, ouvert à tous les aidants proches
1x/8semaines (jeudi de 14h à 16h30)
Adresse : Rue des Alliés 2 - 6800 LIBRAMONT
Infos & inscriptions : Héloïse Goffette
(**heloise.goffette@aidants.be** - 0468/38.33.04)

L'antenne propose également des séances d'informations à Arlon. Le prochain thème sera : « **Les services à disposition des aidants proche**s : demander et accepter de l'aide, mettre en lien mes besoins et les aides existantes ».

INFORMATIONS

Le jeudi 06 septembre de 14h à 16h30
Adresse : 8, rue de Rédange – 6700 Arlon
Infos & inscriptions : Héloïse Goffette
(**heloise.goffette@aidants.be** - 0468/38.33.04)

Participez à l'action « 1 jour sans »

Pour lutter contre les cambriolages, le SPF Intérieur, la Police fédérale, les provinces, les zones de police et les communes se rallient aux citoyens, aux associations et aux partenaires privés pour organiser conjointement la cinquième journée d'action nationale de lutte contre les cambriolages. Celle-ci aura lieu le 26 octobre 2018.



Vous recherchez des volontaires pour vous aider lors de votre activité ?

Faites passer votre message sur le site Internet de la Province de Luxembourg !

La Province de Luxembourg a mis en place un nouvel outil de recrutement de volontaires afin d'aider les associations et les institutions publiques.

Via la page **http://www.province.luxembourg.be/volontariat**, le recruteur publie directement ses offres de volontariat.
Pratiquement, l'annonceur se rend sur le site Internet de la Province de Luxembourg et remplit les champs d'informations utiles à la publication de la recherche. Une fois validée, l'offre est diffusée sur le site Internet où les bénévoles sont invités à prendre directement contact avec l'annonceur.
La Province de Luxembourg tient également à votre disposition un Mémento à destination des associations et un Guide pratique à l'attention des volontaires.
L'objectif de ces outils est de vulgariser les informations principales contenues dans la loi régissant le volontariat entrée en vigueur en 2005. Les brochures sont toujours disponibles gratuitement sur simple demande.

Pour tous renseignements complémentaires :
Province de Luxembourg
Service provincial Social et Santé
Square Albert 1e, 1 à 6700 - Arlon
Tél. : 063/212.247
E-mail :
sp.social@province.luxembourg.be
www.province.luxembourg.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Télé-Accueil est à votre écoute

Face à une grande variété de difficultés (les problèmes relationnels, les difficultés psychologiques, la solitude et la santé physique. Les idées suicidaires, la précarité, les situations de violences ou de harcèlement et les problèmes liés à l'alcool,…), l'objectif de Télé-Accueil consiste avant tout à offrir à chacun un espace de parole et d'écoute. Ce faisant, le service met l'accent sur la valeur et le sens des mots prononcés par toute personne appelant le 107. Il accorde également une attention toute particulière aux conditions pouvant faciliter leur expression. Les attitudes d'empathie et de non jugement constituent, à n'en pas douter, la trame relationnelle de chaque appel. Elles ont pour vocation de créer un climat de confiance favorisant l'apparition d'une parole différente.
En effet, petit à petit, la personne se sentant acceptée et reconnue dans ses préoccupations va oser se détacher des conventions sociales habituelles pour enfin parler d'elle, de son vécu, de ses incertitudes et de ses angoisses,… .
La mission de Télé-Accueil n'est donc pas d'apporter des conseils et des solutions, mais d'aider chaque appelant à explorer et clarifier ses difficultés de manière à progressivement faire émerger ses ressources personnelles.
Cette approche particulière n'exclut cependant pas la possibilité en cas de besoin, d'orienter les personnes vers des services spécialisés.

DEVENIR VOLONTAIRE ?

Régulièrement, afin de renforcer son équipe et de continuer à assurer au maximum les différentes permanences, le service recrute de nouveaux volontaires.
Cette activité s'adresse à toute personne souhaitant s'impliquer dans le social et ne nécessite aucun prérequis. Toutefois, un équilibre personnel et une aptitude relationnelle représentent des atouts importants.
Habituellement, trois sessions de formation à l'écoute sont organisées chaque année. La prochaine débutera dans le courant de l'automne 2018.
Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir de plus amples informations, vous pouvez nous contacter au 063/23.40.76 durant les heures de bureau ou visiter le site **www.tele-luxembourg.be**

Escroc au bout du fil ? Des astuces pour ne pas être piégé

De nombreux consommateurs sont contactés par des télévendeurs peu fiables. En 2017, plus de 5.400 appels trompeurs ont été signalés au SPF Economie, soit une quinzaine par jour. Ils constituaient également un cinquième des plaintes reçues par le Centre Européen des Consommateurs cette même année.

4 astuces pour reconnaître un escroc au téléphone :

1. **Le télévendeur se présente-t-il ?** Dès le début de la conversation, le télévendeur est tenu de décliner son identité et de préciser pour quelle entreprise il appelle. Il doit également signaler que la conversation téléphonique vise à vendre un produit ou un service.
2. **L'offre du télévendeur est-elle claire ?** Si le vendeur communique peu de détails sur les caractéristiques, le prix ou la durée du contrat, demandez-lui davantage d'informations. Les appels trompeurs se font surtout pour des bons de réduction, des offres ou échantillons d'essai gratuits.
3. **Le télévendeur travaille-t-il pour une entreprise qui a déjà fait l'objet de signalements ?** Vérifiez le nom de l'entreprise qui vous appelle sur la liste des entreprises (disponible sur le site du SPF Economie) au sujet desquelles le SPF Economie et le Centre Européen des Consommateurs ont déjà reçu des signalements. Soyez extrêmement prudent quant aux offres d'entreprises se trouvant sur cette liste. Et même si l'entreprise n'y figure pas, restez vigilant : les escrocs changent fréquemment de nom.
4. **Avez-vous reçu une confirmation écrite ?** Les télévendeurs sont tenus de vous envoyer un e-mail ou une lettre de confirmation. Sur ce document doivent figurer clairement toutes les informations concernant l'offre et votre droit de renoncer à l'achat. Si vous n'êtes pas intéressé par l'offre, signifiez-le immédiatement ! Attention : l'e-mail de confirmation arrive parfois dans votre dossier de courriers indésirables. Si vous avez eu récemment un télévendeur à l'appareil, vérifiez ce dossier.

Soins de santé et fin de vie : comment s'assurer que vos choix soient respectés ?

Nos droits, en tant que patients, c'est d'être informés sur notre maladie et sur les traitements qui nous sont proposés par notre médecin.
Nous avons aussi le droit de ne pas donner notre accord pour des traitements qui nous paraitraient excessifs (refus de l'acharnement thérapeutique).
Mais il se pourrait qu'un jour, nous ne soyons plus capables de nous exprimer.
Pour que nos choix soient connus et respectés avant qu'il ne soit trop tard, il est possible de faire connaître nos volontés par des **déclarations anticipées**.
Pour nous informer sur ces déclarations anticipées et nous inciter à dire de notre vivant ce que nous souhaitons pour notre fin de vie, la Commission des Aînés de la Plateforme de concertation en santé mentale mène une campagne d'information sur l'ensemble de la province !



VOUS VOULEZ RÉDIGER UNE DÉCLARATION ANTICIPÉE ? PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN, À UNE PERSONNE DE CONFIANCE OU À VOS PROCHES.

CAL/Luxembourg ASBL
Rue de l'ancienne Gare 2
6800 Libramont
061 22 50 60
courrier@cal-luxembourg.be

Plateforme de concertation en santé mentale
Rue des Ardoisières 100
6880 Bertrix
061 22 17 41
coordination@plateformepsylux.be
www.plateformepsylux.be

En savoir plus :

Une campagne d'information de la Commission des Aînés de la Plateforme de Concertation en Santé Mentale de la Province de Luxembourg

VIE CULTURELLE



Les news de la Bibli

NOUVEL ESPACE MANGA

Nouvel espace qui va se développer à la bibliothèque : le coin manga.
Sacrée mamie, Save me pythie, TenJin, To your eternity… Mais aussi Gamaran, Cagaster, Liselotte, le château ambulant… Une grande sélection pour tous les goûts et pour tous les âges.
Vous ne trouvez pas votre bonheur ? Sachez que nous pouvons faire venir rapidement d'autres séries telles que One Piece, Fairy Tail, Chi…



L'HEURE DU CONTE





CREATION D'UN LIVRE EN TISSUS - AVEC ART'LIGUE

Mardis 11, 18, 25 septembre et 2 octobre 2018 de 19h30 à 21h30
Infos & inscriptions **obligatoires** 063/58.99.24 ou **bibliotheque@saint-leger.be**

SINGEZ AVEC BEBE !

Jeudi 20 septembre 2018 de 20h à 22h
Avec Céline ASSELBORN - Infos & inscriptions **obligatoires** 063/58.99.24 ou **bibliotheque@saint-leger.be**

LA PERMACOUTURE, KESAKO ?

Mercredi 26 septembre 2018 à 18h30 - Conférence donnée par Marie CABANAC
Entrée gratuite - Infos & inscriptions **obligatoires** 063/58.99.24 ou **bibliotheque@saint-leger.be**

LE TOUT PETIT QUI ! GRAINE DE PEUT... ETRE

Samedi 29 septembre 2018 à 10h - Anne Laroche lance les mots, Céline Asselborn fait danser les mains
Infos & inscriptions **obligatoires** 063/58.99.24 ou **bibliotheque@saint-leger.be**

LA MARCHE DES PHILOSOPHES

Mercredi 3 octobre 2018 à 15h30 - Tout-public, à partir de 7 ans – Spectacle à la salle des fêtes de Saint-Léger
Entrée gratuite - Infos & inscriptions **obligatoires** 063/58.99.24 ou **bibliotheque@saint-leger.be**

BROCANTE GEANTE DE LIVRES - TOUT A 0,50 € !

Dimanche 28 octobre 2018 - Bandes dessinées, romans grand format, romans poches, documentaires, revues, albums…
Venez au Complexe Sportif pour remplir votre panier de livres.

VIE SPORTIVE

Reprise des cours de gymnastique

Les Gymnastes de Châtillon

Le lundi 10/09/2018 – de 20h à 21h à la salle communale de Châtillon
Coût : 5 € (assurance) + 2 € la séance ou cotisation trimestrielle
Pour tout renseignement : Véronique CYLNY-GARANT : 063/23.96.60
Nicole PICARD-RECHT : 063/22.14.02

Prêt pour le Championnat mondial 2018 de triathlon en Australie

C'est le 13 septembre 2018 que Alain RAULT, 67 ans, de Saint-Léger, participera aux mondiaux de triathlon sprint à Gold Coast en Australie, dans la catégorie 65/69 ans.
Le défi est de taille et reste assez difficile à gérer, la course est très rapide. Enchaînement de 750 mètres natation en eaux vives, 20 km de vélo de route et 5 km de course à pied.
« C'est grâce au soutien de ma famille que je suis arrivé à me maintenir à un bon niveau sportif. La



plupart de mes entraînements natation se font dans le lac de Conchibois et pour les autres disciplines, j'essaie d'être entouré d'autres sportifs du village.
Je remercie aussi mon club triathlon « PowerMaxx-Trévires » qui me soutient et qui organise une journée triathlon à Saint-Léger le 9 septembre 2018 afin de promouvoir cette discipline ».

Des cours de yoga au complexe

Le mot « yoga » signifie unir, au sens où l'esprit et le corps ne sont plus en résistance et s'intègrent dans un équilibre. Grâce au yoga et à la méditation, on quitte notre mode « pilotage automatique » et l'on goûte d'avantage au regain d'énergie vitale libéré par la présence et l'écoute. La méditation est parfois présentée comme un instrument de gestion. Ne cherchons pas à être plus efficace mais à être plus humain ! Ne cherchons pas à maîtriser une nouvelle technique, mais découvrons un authentique art de vivre qui va se transposer dans notre vie quotidienne. Le travail corporel comprend : la fortification des articulations et de la colonne vertébrale, la respiration consciente, des étirements et automassages, des postures de yoga et des exercices de Qi Gong ainsi que la méditation guidée. Et bien sûr de la relaxation. ACCESSIBLE A TOUS.

COURS DE YOGA-MÉDITATION
QI-GONG-RELAXATION
COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-LEGER
LE VENDREDI DE 14h à 15h
À partir du 14 septembre 2018
Infos et inscriptions : Marie MATTHIEU
0032(0)495/43.23.57 - matthieu.santa@gmail.com
www.yoga-meditation.be
Facebook : mariematthieuyoga

Nouveau à Saint-Léger - l'Aiki Taiso

Dès le vendredi 7 septembre au complexe sportif du lac de Conchibois

Qu'est-ce que c'est :



L'Aiki Taiso est une gymnastique énergétique douce d'origine asiatique et n'a absolument rien à voir avec la gymnastique européenne. Constitué d'exercices basés avant tout sur le contrôle de la respiration, le travail de l'équilibre et la souplesse. Avec et sans partenaire. Mais surtout SANS chute.

Quand et où :
Tous les vendredis de 16 h à 17h45. Petite salle d'arts martiaux.

Quel prix :
Vous avez la possibilité de payer au cours (6 €), par mois (20 €) ou pour la saison (165 €)
Il vous faudra également un certificat médical de NON contre-indication à la pratique de l'Aïki Taiso (obligatoire).
Une assurance annuelle de 35 € est également à prévoir.

De quoi ai-je besoin pour pratiquer :
De vêtements amples permettant des mouvements larges et une respiration facile.

Qui peut pratiquer :
Le cours est ouvert à tout le monde, mais s'adresse plus particulièrement aux seniors, qui souhaitent reprendre une activité physique douce et l'envie de rencontrer d'autres personnes.

Il vous est vivement déconseillé de venir en short !

AIKIDO TENSHINKAN SHOBUKAÏ RYU

Pour voir la définition complète de l'aiki Taiso :
https://aikidotenshinkan.wixsite.com/tenshinkan/aiki-taiso - 0470/57.40.28
aikido.tenshinkan@gmail.com

Et de quatre !

Comment le club de tennis de table de Châtillon pouvait-il mieux fêter sa 40e saison qu'en tentant de réaliser un exploit sportif ? Les résultats dépassèrent les espérances des plus optimistes puisque sur les 6 équipes en lice, pas moins de 4 d'entre elles décrochent le titre de champion dans leur division respective et 7 de nos joueurs terminent médaillés. La performance de notre équipe première lui ouvre à nouveau les portes de la division I provinciale. Cette 40e saison devient ainsi la plus primée de l'histoire du club.
Fort de cette aspiration, le club a organisé des initiations dans les écoles primaires de la commune et poursuit son projet de recrutement auprès des jeunes en assurant des entraînements pour débutants chaque mercredi après-midi durant la saison. Des entraînements plus spécifiques se tiennent également en soirée chaque mardi et mercredi.
N'hésitez pas à venir découvrir notre sport, à demander des renseignements sur **ttchatillon@gmail.com**, à nous suivre sur Facebook (Tennis de table Châtillon) ou à supporter nos équipes au complexe sportif de Saint-Léger lors de nos compétitions les samedis soirs.



VIE TOURISTIQUE



Saint-Léger
16 SEPTEMBRE 2018
Fête du miel

Lac de Conchibois
Produits de la ruche,
Tombola gratuite,
Animations,
et Artisanat.

PAF : 1.50€

Org. : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger-en-Gaume asbl.
Avec le soutien du CARI et des Ruchers Sud-Luxembourg

Rens. : www.sisaintleger.be Tél. : +32 471 66 96 18

Réservation possible de votre repas!

Avec le soutien & la participation: Wallonie tourisme CGT, Wallonie agriculture Apaq-W, Wallonie Gourmande, l'avenir

FÊTE DU MIEL

Rendez-vous le dimanche 16 septembre 2018 à partir de 9h30 pour vivre une fête du miel « made in Gaume » à Saint-Léger

Marché couvert :
Asbl promotions
Produits de la ruche
Produits de bouche
Animations des exposants
Dégustations & Artisanat
Stands **GenGoulf** et **Butineuse**

« Abeille en Jaune et Brun » :
Expo. de dessins et bricolages réalisés par les enfants des classes primaires. Vote jusqu'à 17h et remise des prix à 17h30.

Projection du film didactique:
« Qui miel me suive »

Bar et petite restauration toute la journée

Au programme de cette journée :

Dès 9h30
Ouverture du marché aux produits de la ruche et des stands des artisans.

10h à 11h
La Flow Hive ou « Ruche à robinet » testée pour vous : avantages, inconvénients & points d'attention. Présentation par Monique Richard.

11h à 12h
Découverte de la vie d'une colonie d'abeilles mellifères au fil des saisons par Thierry Goffette.
Conférence tout public.

La Butineuse

Dès 13h30
Animations extérieures
Balades à dos d'ânes
Balades en calèche vers le rucher école.
Animation musicale :
Tempo répertoire 70/90
Magie et sculpture de ballons spéciale « Abeilles » avec **Seb le magicien**

Repas de midi :
Jambon cuit au foin 15€ • dessert 2.50€
Sur réservation au **0471 66 96 18** avant le 9 septembre

Présentation de la coordinatrice ATL



Grâce aux différents indices, découvrez

comment je m'appelle : A _ _ _ _ _ J _ _ _ _

quel est mon métier : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ A _ _ _ _ _ _ T _ _ _ _ L _ _ _ _

Pour la commune de Saint-Léger, je dynamise l'Accueil Temps Libre sur la commune, je coordonne les activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans, j'informe les parents de ces dernières, je recueille les besoins des parents et des enfants en matière d'accueil durant les périodes non scolaires et je soutiens la qualité et la diversité des activités proposées. De plus, je suis responsable des accueils extrascolaires dans les écoles communales et je m'occupe de l'organisation des plaines de vacances et des animations intergénérationnelles.

Réponse : Auxane Jacob
Coordinatrice Accueil Temps Libre

Nouvelles plaines de jeux

Enfin les voilà installées… pour le bonheur des enfants, mais aussi des parents et grands-parents !

À Meix-le-Tige :





La plaine de jeux s'installe aux abords de la cour de l'école de Meix-le-Tige.

Durant les périodes scolaires, nous espérons que la promiscuité de la nouvelle plaine avec l'accueil extrascolaire se passe en toute quiétude. Nous invitons les enfants à profiter des modules de jeux tout en respectant le bon déroulement de l'accueil extrascolaire.



Afin d'éviter tout incident dans la cour de récréation, nous insistons pour que tout enfant laisse son vélo à l'entrée de l'enceinte de l'école durant l'accueil extrascolaire. Un porte-vélos a été placé à côté de la grille d'entrée à la rue d'Udange.

Nous rappelons que les enfants qui ne participent pas à l'accueil extrascolaire restent sous la responsabilité de leurs parents.



Nouvelles plaines de jeux

À Saint-Léger :

La nouvelle plaine de jeux est en cours d'aménagement à la rue des Potelles.



À Châtillon :

La plaine de jeux s'installera dans le quartier des Hayettes





Rejoins les Aventuriers Gaumais !



Cérémonie de remise des CEB – juin 2018

Cette année encore, les élèves de 6ème primaire des trois implantations communales et de l'école libre ont passés l'épreuve externe certificative avec succès. Accompagnés par leur famille, ils ont été invités le jeudi 28 juin dernier par le Conseil Communal, à la traditionnelle cérémonie de remise des certificats d'études de base.

Une cérémonie importante qui marque la fin d'un cycle et le début d'une nouvelle aventure scolaire pour nos jeunes.

Après le traditionnel discours de Madame SCHOUVELLER, Echevine de l'Enseignement, ce fut au tour de Madame CAPON, directrice de l'école fondamentale communale et de Madame BERNS, directrice ff de l'école libre, qui se sont unies pour présenter un discours commun. Ensuite, les élèves ont reçu de la main des élus et des titulaires de classe, leur certificat d'études de base, leur attestation de suivi du cours d'anglais ainsi qu'un chèque-cadeau d'une valeur de 20 euros offert par la Commune.

Tous ont partagé ensuite le verre de l'amitié.

Un moment convivial et exceptionnel qui a réuni enfants, parents, équipes éducatives et responsables communaux.

Nous leur souhaitons à tous plein succès dans leurs études futures…











Les élèves ayant reçu le CEB sont :

- les élèves de la classe de Madame Camille ERNAELSTEEN :
 Ecole communale de Châtillon
 - Antoine GODARD
 - Augustin LEMPEREUR
 - Kilian MARQUANT
 - Roméo OUATTARA
 - Nicolas PAQUIN
 - Baptiste PIERRET
 - Lola POLET
 - Matthieu ROSSION
 - Gaspard VANSTEELANDT
 - Gabriel WAUTHIER
- les élèves de la classe de Madame Anick LIEFFRING :
 Ecole communale de Meix-le-Tige
 - Lucie BODART
 - Bérénice COLLOT
 - Lily GRIDEL
 - Sacha HANZEN
 - Eva SCHOUVELLER
 - Tomas SCHOUVELLER
- les élèves de la classe de Monsieur Jean-Yves VÉRITER :
 Ecole Libre de Saint-Léger
 - Adrien ALLARD
 - Dylan BENSACI
 - Loïs BILOCQ
 - Noah BOSSICART
 - Leïlou CACHBACH
 - Logan CACHBACH
 - Axel DELVAUX
 - Marine GÉRONDAL
 - Brandon GRUSLIN
 - Alix HARDY
 - Antoine LANCIERS
 - Edouard LANGLOIS
 - Hélène MATERNE
 - Arame NIANG
 - Divine N'ZOÏGBA
 - Anatole OTJACQUES
 - Jillian PENNEQUIN
 - Jules RONGVAUX
 - Nathan SIMEON
 - Antoine SOSSON
 - Owen SOSSON
 - Adrien VANDERHEGHEN
- les élèves de la classe de Monsieur Yannick NIZET :
 Ecole communale de Saint-Léger
 - Luca CHARNEUX
 - Kenzo CUTAIA
 - Mara FRISCH
 - Esteban GEORGES
 - Sacha JUNGERS
 - Juliette LAFORGE
 - Théotime LAFORGE
 - Alexandre MONFORT
 - Gabriel ODEURS
 - Anakin WATY

Félicitations à tous !

Stage de Toussaint



Plaine d'été 2018

Depuis quelques années déjà, l'Administration Communale de Saint-Léger organise une plaine d'été destinée en priorité aux enfants résidant sur le territoire de la commune, aux enfants fréquentant un établissement scolaire de l'entité, aux enfants en vacances chez leurs grands-parents habitant la commune ou encore aux enfants dont l'un des parents travaille sur le territoire communal.

Du 16 juillet au 10 août inclus, la plaine a enchanté de nombreux enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Cette année encore, trois semaines de plaine étaient consacrées aux plus petits « 2,5 à 4 ans » et organisées dans les locaux de l'AES de Meix-le-Tige. Une semaine de plaine pour les « 4-12 ans » s'est déroulée également à l'école de Meix-le-Tige et deux semaines de plaine pour les « 5-12 ans » ont été organisées respectivement à la salle des fêtes + l'école de Chatillon et dans les locaux de l'école communale de Saint-Léger.

Au cours de ces semaines bien animées, différents thèmes ont été abordés…

Pour la plaine des grands : «Des années 50 aux années 80», «Les Super Méchants», et «Koh Lanta». Pour les plus petits, «Les Supers Méchants», « Les Jouets » et «Moi, moche et méchant ».

C'est toute une équipe d'animatrices et d'animateurs, dirigée par deux coordinateurs (un coordinateur par plaine), Laura OGER pour les petits et Claude HERMAN pour les plus grands, tous motivés et dynamiques qui ont proposé aux enfants des animations diverses, petits et grands jeux, balades et bricolages de tous genres en rapport avec le thème abordé.

C'est ainsi que nous avons compté 254 inscriptions dont 186 pour les plaines des « grands » et 68 inscriptions pour les plaines réservés aux « petits » !

Au cours de la semaine dédiée «Aux Supers Méchants », Sophie MAGNETTE a proposé une activité théâtrale aux plus grands. Cette même semaine, Pauline PETIT de la bibliothèque est venue conter des histoires pour ravir les enfants de 2,5 à 4 ans à la plaine des petits.

Lors de la semaine consacrée à « Koh Lanta », les plus petits de la plaine des grands se sont rendus à la roulotte de Lili.

Un tout grand merci à ces animateurs passionnés pour avoir captivé et charmé tous nos enfants.

Mais ce n'est pas tout … le Service de la Culture et des Sports de la Province du Luxembourg proposait cet été, et en « l'espace d'un jour », un voyage interstellaire au cœur du centre spatial de découvertes et de loisirs de Transinne. C'est ainsi que le 18 juillet dernier, les enfants de 6 à 12 ans se sont rendus à l'Euro Space Center pour y vivre une journée insolite remplie de découvertes et d'amusement.

Toutes les photos sont visibles sur le site de l'Accueil Temps Libre : **https://sites.google.com/site/atlsaintleger**


Plaine des grands
16-20 juillet


Plaine des petits
23-27 juillet


Plaine des grands
23-27 juillet


Plaine des petits
30 juillet- 3 août


Plaine des grands
30 juillet-3 août


Plaine des petits
06-10 août









Vous recherchez des ACTIVITES pour vos enfants, regardez ce qui est proposé à Saint-Léger



Informations :
Coordination Accueil Temps Libre Saint-Léger

https://sites.google.com/site/atlsaintleger
auxane.jacob@promemploi.be
063/58 99 26 0496/53 82 88

Sans oublier, la nouvelle édition de la brochure « Le temps libre à Saint-Léger pour les enfants de 2,5 à 12 ans » distribuée mi-août dans votre boîte aux lettres. Pour les distraits, des exemplaires sont disponibles au guichet de l'administration communale.



NOS JOIES, NOS PEINES



Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Collège communal a décidé de ne plus communiquer les informations concernant les naissances, mariages et décès survenus sur le territoire communal. Nous vous remercions pour votre compréhension.



Septembre 2018

23/09/2018

Allure libre de l'école de Saint-Léger
Départ à 10h : parcours de 1 km (enfants), 6,9 km et 10 km
Infos : Jenny CAPON - 0470/80.22.65 - ecsl@skynet.be

23/09/2018

Repair Café.
À la salle des fêtes de Saint-Léger, de 09h00 à 12h00
Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93 – cyrille.gobert@hotmail.com

29/09/2018

Concert du Quintette de Cuivres
Par « Le Clan des Caeciliens »
À 20h en l'église de Châtillon
Infos : pfremience@gmail.com

29/09/2018

Bourse matériel de puériculture
Salle communale de Châtillon, de 10h à 16h
Emplacement : 6 €
Infos et inscriptions : mdekoker@gmail.com – 0477/13.36.97

30/09/2018

Vide dressing « Ladies & Kids only »
Salle communale de Châtillon, de 10h à 16h
Emplacement : 8 €
Infos et inscriptions : mdekoker@gmail.com – 0477/13.36.97

Octobre 2018

03/10/2018

Repas des Aînés
Infos et inscriptions : Administration communale – 063/23.92.94

05/10/2018

Festi Rock édition 2018
Au Cercle Saint-Louis à 20h
Groupes Rock locaux, jeunes talents et Tribute AC/DC en tête d'affiche.
Prévente chef fleuriste LéLys 10euro. Sur Place 12euro.
Rens : Fabian FORTHOMME – 0484/11.13.70 - Clément BRESSARD – 0495/69.66.59

06/10/2018

Marche de nuit
Infos : Philippe LEMPEREUR – 0498/21.07.27

07/10/2018

Repas de la fête
Au Cercle Saint-Louis à 12h (entrée libre dès 14h30 pour le grand oberbayern avec orchestre)
Apéritif/choucroute/forêt noire – 18 €/adulte
Lasagne à 10 €/enfant.
Réservations : Fabian FORTHOMME – 0484/11.13.70 - Lydia GODFROID – 0479/38.49.24 - Clément BRESSARD – 0495/69.66.59

19, 20, 21 et 22/10/2018

Fête d'octobre à Meix-le-Tige
Vendredi 19/10 : corrida dans les rues du village suivie d'un concert
Samedi 20/10 à 20h : Blind test, inscription obligatoire au 0474/67 47 42, par email via cerclemlt@hotmail.com ou en MP sur la page Facebook CSJ Cercle Meix-le-Tige
Dimanche 21/10 à 17h : Concert des Diapasons suivi d'une animation musicale 80's
Lundi 22/10 à partir de 16h30 : verre de l'amitié au Cercle

20 et 21/10/2018

Salon Latitude Zen Gaume
Au complexe sportif de Saint-Léger
Infos et réservations : Renaud DISLAIRE – 0496/40.21.24 – renaud.dislaire@gmail.com

20/10/2018

Collecte de jouets en bon état
Dans votre recyparc, de 09h00 à 18h00

21/10/2018

Concerts d'Automne :
Concerts par 2 sociétés extérieures et concert d'introduction par la Fanfare Communale. À partir de 14h30, au local de la Fanfare Communale, place du Trûche, rue Godefroid Kurth.
Entrée gratuite. Rens. : Michel RONGVAUX : 063/23.91.82 - 0494/59.64.09 - m.rongvaux@skynet.be

28/10/2018

Repair Café
À l'école communale de Meix-le-Tige, de 09h00 à 12h00. Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93 – cyrille.gobert@hotmail.com

29/10/2018

Don de sang
Salle des fêtes de Saint-Léger de 16h00 à 20h00. Infos : 0800/92.245 – www.donneurdesang.be

Novembre 2018

07/11/2018

Fête des musiciens - Repas de la Sainte-Cécile
Au Cercle Saint-louis à 20h
Réservations : Clément BRESSARD – 0495/69.66.59 - Henriette PECHON – 063/23.91.34

11/11/2018

Cérémonies de l'Armistice
Renseignements : Administration communale – 063/23.92.94

18/11/2018

Petit déjeuner OXFAM
Au complexe sportif de Saint-Léger
P.A.F. : ADULTES : 6€ |ENFANTS (3 à12 ans) : 3€
Renseignements : Amélie PECHON : 0498/25.32.55

24/11/2018

Repas de Sainte-Cécile, des Musiciens et Amis.
À 20h00, au local de la Fanfare Communale, place du Trûche, rue Godefroid-Kurth à Saint-Léger.
Renseignements : Michel RONGVAUX : 063/23.91.82 - 0494/59.64.09 - m.rongvaux@skynet.be

25/11/2018

Repair Café
À la salle des fêtes de Saint-Léger, de 09h00 à 12h00. Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93 – cyrille.gobert@hotmail.com

Décembre 2018

01/12/2018

Soirée impro par les pros !
Avec Julie LAHURE et ses acolytes.
Au Cercle Saint-Louis 20h
Réservations : Clément BRESSARD – 0495/69.66.59 - Lydia GODFROID – 0479/38.49.24

09/12/2018

Repas « CHOUCROUTE » ou ½ poulet frites, dessert et café.
À 12h00, au local de la Fanfare Communale, place du Trûche, rue Godefroid Kurth à Saint-Léger.
Organisation de l'Institut de Musique et de la Fanfare Communale de St-Léger.
Renseignements et réservations : Véronique SPRONCK : 0477/91.53.15 - fcinstitut@gmail.com - Olivier THIRY : 0484/31.57.67 - Jean GILSON : 063/23.93.28 - Michel RONGVAUX : 063/23.91.82 - 0494/59.64.09 - m.rongvaux@skynet.be

16/12/2018

Repair Café
À la salle communale de Châtillon, de 09h00 à 12h00
Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93 – cyrille.gobert@hotmail.com

POUR PLUS D'ÉVÈNEMENTS SUR VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK « QUE FAIRE SUR LA COMMUNE DE SAINT-LÉGER »

Vous souhaitez davantage de visibilité pour votre événement? N'hésitez pas à envoyer vos infos à : « Maison du Tourisme de Gaume » : mtg@soleildegaume.be (diffusion web et newsletter)



Ma Cuisine 30 ans
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi sur RENDEZ-VOUS

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05

COIFFURE Création
Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu

Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

WIFI GRATUIT

- du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
- le samedi de 8h30 à 16h NON STOP

+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Chauffage
Sanitaire
Energies renouvelables

JOSY GONRY SPRL

Rue des Paquis, 25c
6769 HOUDRIGNY
Tél. 063/57 96 44
Fax 063/57 16 07

ets.gonry@skynet.be
www.josygonry.be

Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

ALN LOCATION
www.alnlocation.be

POUR TOUS TRAVAUX : JARDINAGE, BOIS, TERRASSEMENT, BETON, NETTOYAGE, CAROTTAGE...

VENTE REMORQUE, BENNES...

Hamawé Tél : 063 388 011
2 kms après le village d'Ethe direction St Léger

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be - Votre conseiller en communication – Monsieur Roland CROSSET – Tél : 087 / 267 886